

RMULAIRE DE DECLARATION D'ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

Modèle à adresser en application de l'article L. 233-8 II du code de commerce à

AMF

Autorité des marchés financiers Direction des Emetteurs 17, place de la bourse 75002 PARIS

Tel: 01 53 45 62 77/48 Fax: 01 53 45 62 68

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 222-12-5 du règlement général de l'AMF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet et transmettent à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital de la société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du code de commerce.

•	Coordonnées de la	personne chargée de	e suivre le présent dossier :
---	-------------------	---------------------	-------------------------------

- * Nom et Prénom : CLAUDEL Pierre-Yves
- * Tel: 02 40 13 09 84 Fax: 02 40 31 28 60 Email: claudel@vetaffaires.fr

• Société déclarante :

- * Dénomination sociale : SA VET'AFFAIRES
- * Adresse du siège social : 9 rue du Progrès 44840 LES SORINIERES
- * Marché Réglementé (Eurolist) :

 \square Compartiment A \square Compartiment B \square Compartiment C

Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 1 691 384

Nombre total de droits de vote de la société déclarante : 1 889 659

(comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 222-12 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote).

- * à titre d'information, le nombre total de droits de vote réel (net des droits de vote suspendus) était égal à : 2 010 992
- * Origine de la variation : Réduction des droits de vote doubles suite à une cession de titres ou à des transferts de titres au porteur
- * Date à laquelle cette variation a été constatée : 06/11/2008

Lors de la précédente déclaration en date du 06/10/2008

- * le nombre total d'actions était égal à 1 691 384
- * le nombre total de droits de vote était égal à 2 010 992
- Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux

(cette information n'est pas exigée par la loi, elle sera donc donnée sur une base facultative, l'objectif de l'AMF étant de pouvoir signaler aux actionnaires des sociétés admises sur un marché réglementé l'existence de telles clauses)

OUI (si oui, joindre l'extrait des statuts reprenant cette clause et ensuite mettre à jour cette information)

OUI (si oui, joindre l'extrait des statuts reprenant cette clause et ensuite mettre à jour cette information)
NON

Fait à Les Sorinières le 06/11/2008 Pierre-Yves CLAUDEL Directeur administratif et financier